

PROFS EN NÉGO

LA NÉGO DÉBUTE... LENTEMENT

Depuis la rentrée scolaire de janvier, votre comité de négociation a rencontré ses vis-à-vis patronaux à six reprises. Après avoir réglé des questions de fonctionnement et déterminé les premiers sujets de discussion et le calendrier des rencontres, les négociations ont débuté... lentement.

Les premiers échanges ont porté sur la scolarité, la reconnaissance de l'expérience, l'attribution des congés et la question de l'embauche et de la mise sous contrat.

Parmi ces demandes, plusieurs visent l'amélioration des conditions de travail des enseignantes et des enseignants à statut précaire. Par exemple, l'ASPPC propose d'élargir l'accès à certains congés, dont

le Programme volontaire de réduction du temps de travail (PVRTT), de même que de préciser que le congé de perfectionnement sans salaire peut être pris à mi-temps. Par ailleurs, il apparaît important de simplifier et d'améliorer le processus d'embauche et l'engagement pour des charges, ou des postes par la suite. L'ASPPC propose également d'améliorer la conciliation travail - travail pour les précaires qui doivent cumuler des tâches dans plusieurs collèges, entre autres par des aménagements à l'horaire.

NOS VIS-À-VIS ONT-ILS DES MANDATS?

L'attitude des représentants du Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) à la table nous laisse croire qu'ils n'ont, pour l'instant, pas de mandat clair pour s'entendre avec nous sur aucun sujet.

En effet, au terme des discussions sur la scolarité et l'expérience, la partie syndicale a formulé une proposition globale sur ces deux sujets, proposition sur laquelle les représentants du CPNC n'ont pas cru bon de se prononcer, même si cette proposition faisait place à certaines de leurs demandes. Le même scénario s'est répété par la suite alors que les parties ont présenté leurs demandes sur les congés et sur la mise sous contrat :

les représentants patronaux ont alors clairement signifié qu'ils n'ont pas l'intention, dans l'immédiat, de faire d'ententes, même partielles ou provisoires.

Il est clair que cette situation ne saurait durer, puisqu'elle ne permet pas de réel progrès. Les prochaines rencontres de table permettront de mieux évaluer l'évolution des travaux.

Selon les constats qui seront faits, il est possible que nous fassions appel à vous pour envoyer un message clair au CPNC : NOUS VOULONS NÉGOCIER!

L'ATTITUDE DES REPRÉSENTANTS DU CPNC À LA TABLE LAISSE CROIRE AUX MEMBRES DU COMITÉ DE NÉGOCIATION QU'ILS N'ONT, POUR L'INSTANT, PAS DE MANDAT CLAIR POUR S'ENTENDRE AVEC NOUS SUR AUCUN SUJET.



Aux quatre coins du Québec, du 23 au 28 février, les profs de cégep se sont mobilisés contre les mesures d'austérité et pour appuyer leur comité de négociation.

Calendrier des actions et des dates à retenir:



15 mars: Manifestation à Sept-Îles

31 mars: Échéance de nos conventions collectives

2 avril: Manifestation nationale de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)